

Perte de connaissance

La victime a perdu connaissance, respire et n'est pas suspecte d'un traumatisme

- placer la victime en position latérale de sécurité pour maintenir la liberté des voies aériennes ;
- poursuivre le bilan d'urgence vitale et le transmettre pour obtenir un avis médical ;
- réaliser une aspiration des sécrétions si la victime présente des signes d'encombrement des voies aériennes supérieures ;
- administrer de l'oxygène si nécessaire ;
- compléter le bilan et le transmettre ;
- réaliser les gestes de secours si nécessaire ;
- surveiller constamment la victime, particulièrement sa respiration ;
- protéger la victime contre le froid, la chaleur ou les intempéries.

La victime a perdu connaissance, respire et est suspecte d'un traumatisme

- poursuivre la stabilisation de la tête de la victime à deux mains et la liberté des voies aériennes ;
- retirer le casque de protection⁽¹⁾ ;

Un casque de protection peut gêner l'examen de la victime ou empêcher la réalisation de gestes de secours. Il est donc nécessaire, chez une victime suspecte d'un traumatisme du rachis et qui a perdu connaissance, de le retirer afin d'assurer la liberté des voies aériennes.

- mettre en place un collier cervical si nécessaire ;
- placer la victime en PLS à deux secouristes pour maintenir la liberté des voies aériennes ;
Une palpation sommaire à la recherche de lésions traumatiques permet de définir au préalable le côté de retournement lors de la PLS.
- réaliser l'aspiration des sécrétions si la victime présente des signes d'encombrement des voies aériennes supérieures afin d'améliorer la respiration ;
- poursuivre le bilan d'urgence vitale et le transmettre pour obtenir un avis médical ;
- administrer de l'oxygène par inhalation, si nécessaire ;
- compléter le bilan et le transmettre ;
- réaliser les gestes de secours si nécessaire ;
- surveiller constamment la victime, particulièrement la respiration ;
- protéger la victime contre le froid, la chaleur ou les intempéries.

⁽¹⁾ Le retrait du casque est réalisé à deux sauveteurs afin de limiter toute mobilisation de la tête et de la nuque de la victime qui pourrait aggraver son état ou entraîner des séquelles graves.